

La Gazette de Berthier.

PUBLIEE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER 5 AOUT 1898

C. A. CHENEVERT, DIRECTEUR DE LA REDACTION

Madame Rosa Vauthier

CERTIFIE QUE LES PILULES ROUGES DU DR. CODERRE L'ONT COMPLETEMENT GUERIE.

Les Pilules Rouges du Dr. Coderre guérissent toutes les maladies du changement d'age, elles font du sang riche et pur, elles donnent la sante, la force, la vigueur a toutes les femmes malades.



MADAME ROSA VAUTHIER

Les meilleures années de la vie sont les années de santé. Êtes-vous dans cette heureuse période? Ou bien comme des milliers d'autres femmes, êtes-vous à vous lamenter sur votre état, l'esprit continuellement tourmenté par une inquiétude désespérante? Ces sentiments si particuliers à la faiblesse féminine. Vous toutes femmes souffrantes, prenez les Pilules Rouges du Dr. Coderre, et guérissez ce mal de côté, ces maux de tête, cette faiblesse désespérante; ramenez ce vigoureux appétit et ce sommeil réparateur, et le monde aura changé d'aspect pour vous. Lisez avec confiance le témoignage de Madame Vauthier, charmante jeune dame de Montréal: "Je ne crois pas qu'il y ait une seule femme au monde qui ait souffert plus que moi durant deux ans et demi. Trois des meilleurs médecins m'ont soignée sans succès. Mes douleurs étaient partout, mal de tête, d'estomac, le cœur toujours malade, mal de reins, pas d'appétit, presque toujours constipée, maladie de foie, hémorragies nombreuses, les médecins me disaient en consommation, je perdais souvent connaissance. J'étais d'une pâleur affreuse, livide, mes parents et mon mari étaient dans la désolation, il n'y avait rien qu'ils ne fissent pour moi, mais tout était inutile. J'étais bien découragée, car je voyais que j'allais mourir. Les Pilules Rouges du Dr. Coderre me furent recommandées et j'en fis l'essai, elles m'ont complètement guérie. Aux Pilules Rouges du Dr. Coderre seules, je dois d'être en vie, heureuse et en santé. J'espère que les dames et les demoiselles qui liront mon témoignage, suivront mon exemple. Mme. ROSA VAUTHIER, 19 Rue William, Montréal. Les témoignages que nous publions sont vrais et sincères. Nous donnons les noms, l'adresse et le portrait des femmes reconnaissantes qui veulent aider à d'autres femmes souffrantes à se guérir comme elles l'ont été par les Pilules Rouges du Dr. Coderre. Les adresses que nous publions sont toujours celles qui nous ont été données en même temps que le témoignage des femmes guéries. Si vous ne pouvez trouver ces femmes en allant les voir ou en écrivant, veuillez donc nous avertir, et nous ferons notre possible pour vous mettre en communication avec elles. Femmes qui souffrez, demandez, exigez, insistez toujours pour avoir les Pilules Rouges du Dr. Coderre pour les femmes pâles et faibles vous aurez alors celles qui guérissent pour toujours. Les Pilules Rouges du Dr. Coderre guérissent infailliblement le beau mal, le mal de tête, les maux de reins, de côtés, font désenfler les mains, les jambes et les

pieds, douleurs dans le bas-ventre, douleurs des maladies mensuelles, irrégularité, toutes les maladies du changement d'age, leucorrhée, l'hystérie, douleurs dans l'estomac, aux femmes pâles et faibles, les Pilules Rouges du Dr. Coderre font du sang rouge, riche et pur, elles rendent les joues roses, les yeux ternes luisants, l'appétit aux estomacs faibles, celles que la maladie rend de mauvaise humeur deviennent souriantes, les femmes nerveuses qui ne peuvent dormir recouvrent le sommeil. Les Pilules Rouges du Dr. Coderre peuvent être prises sans danger par les femmes enceintes, elles donneront des forces à la mère et aideront à la formation de l'enfant. Nous n'exagérons rien, ce que nous disons des Pilules Rouges du Dr. Coderre est vrai ne soyez pas surprises c'est pour les femmes, c'est pourquoi elles guérissent toutes les femmes.

N'oubliez pas que nous avons à votre disposition un médecin spécialiste. Nous vous invitons à lui écrire une description complète de votre maladie. Si vous le préférez, écrivez pour un blanc de traitement. Il vous répondra confidentiellement et absolument pour rien. Il vous donnera de bon conseil, comment vous soigner et vous guérir. Ne retardez pas car tous les jours votre maladie s'aggrave et devient plus difficile à guérir. Adressez comme suit: **Département Medical, Boite 2306, Montréal.**

En garde contre les pilules rouges que l'on vous offre à la douzaine, au cent ou à 25c. la boîte. Ces pilules rouges ne sont pas les véritables Pilules Rouges du Dr. Coderre, ce sont des imitations, refusez-les. Elles vous feront plus de tort que de bien. Un grand nombre de ces imitations contiennent de la morphine, de la strychnine ou de l'arsenic, et comme vous le savez, ces drogues sont dangereuses. Si votre marchand n'a pas les véritables Pilules Rouges du Dr. Coderre, envoyez-nous 5c. en timbres canadiens ou américains pour une boîte, ou \$2.50 par litre enregistré, ou mandat-poste pour six boîtes. Une boîte de Pilules Rouges du Dr. Coderre dure plus longtemps qu'aucune bouteille de remède en liquide que vous payez une piastre. Nous envoyons sur réception du montant les Pilules Rouges du Dr. Coderre au Canada et aux Etats-Unis, pas de douane à payer. Faites enregistrer toutes vos lettres contenant de l'argent. Donnez votre adresse complète afin d'éviter tout retard. Adressez comme suit.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Boite 2306, Montréal

crées et se payent dans les vingt-quatre heures. Le délai suprême était le matin de cette nuit... Certes, il ne trouverait jamais, jusqu'à cette heure là; le temps s'écoulait avec une rapidité étrange et les demi-sommeils, aussi les heures, rapprochées comme des minutes.

Mais si, dans la matinée, dans la journée même, il pouvait payer cette dette, nul ne lui reprocherait son retard et ne lui en tiendrait rigueur. Il lui restait donc, en somme une journée.

Il vit avec épouvante l'aube poindre derrière les rideaux de sa chambre.

Paris s'éveillait. Les voitures devenaient plus fréquentes, que de fois il avait vu, ainsi, se lever le jour, après ses nuits passées devant la table verte!

Il ouvrit la fenêtre, et respira l'air matinal.

Il avait un incendie dans le cerveau.

Machinalement, il regarda le ciel. Il tressaillit. Le soleil colorait de rouge les nuages que le brouillard amoncelait au-dessus de Paris.

—On dirait du sang! murmura-t-il.

Il referma la fenêtre. Une vague pur l'éteignait. Dans l'effrayable angisse de sa situation, il sentait qu'il était prêt à tout, ce rouge du ciel était maintenant descendu dans son âme, et il avait beau fermer les yeux, il le voyait toujours.

Vers huit heures, il s'habilla, mais toute l'eau fraîche qu'il se versait sur le front, ne put faire passer la fièvre intense qui lui brûlait le visage.

Il sortit, appela un fiacre et donna l'adresse d'un usurier: Liverquet, rue Monsieur-le-Prince, auquel il avait eu affaire plusieurs fois déjà et dont il avait tiré quelques services.

Il n'avait pas grande confiance dans cette démarche, Liverquet était un faiseur de mines affaires, prêtant à la petite semaine, avançant aux étudiants leur mois, mais ne s'aventurant jamais au-delà de quelques billets de mille francs.

Liverquet demeurait au cinquième étage d'une maison sale et noire, dont l'escalier plaqué craquait et se disloquait sous les pieds. Plus sale et plus écoeurant encore était le logement de l'homme.

Ce fut l'usurier qui ouvrit.

Il sortait du lit, et, les pieds nus dans des pantoufles en loques, il avait seulement jeté autour de son corps une robe de chambre lustrée de taches de graisse, raccommodée de différentes couleurs et bariolée dans tous les sens.

Dans les trois pièces du logis, un bric-à-brac indescriptible, car, à ses métiers divers, Liverquet joignait celui de brocanteur.

C'était donc une sorte de bazar de vieilleries et d'étrangeries, où l'on heurtait du pied, à chaque pas, des ustensiles de cuisine, de l'argenterie, des tableaux, des vêtements, des armes, des bijoux, des pipes en écume, et toute la fantasmagorie des objets rassemblés là selon les ha-

sards de la misère, de la débauche ou du vol.

Liverquet était un vieillard blême, aux yeux rouges, scrofuleux et sorlode.

Il avait l'air à la fois timide et méchant.

Il reconnut Olivier et lui apporta un vieux tabouret, recouvert d'une tapisserie crevée, avec des effilochures pendantes.

—Tiens, dit-il, n'est-ce pas M. de Barmont, un ancien client qui néglige et oublie le père Liverquet.

—Vous ne vous trompez pas.

—C'est-ce qu'il y a pour votre service?

—Il faut cent mille francs aujourd'hui même.

—Il ne faut pas compter sur moi pour pareille somme. Ce serait au-dessus de mes forces. Je n'ai fait que d'affaires de ce genre-là, moi. Dix mille francs, passé encore! Cent mille, peste! Comment vous y allez. Et où les trouverai-je? Réellement, espérez-vous?

—Non, fit Olivier d'une voix sourde, mais je compte que vous me renseignerez et que vous me donnerez quelque conseil. C'est tout ce que je vous demande.

L'autre respira, soulagé.

—A la bonne heure! Allez donc rue Laflitte, 47, au premier étage, "Munborge, vent et achat de propriétés". Il est cité, celui-là. Tenez, voici ma carte, vous vous présenterez de ma part avec ce mot.

—Merci! J'y cours. Je n'ai pas un instant à perdre.

—Allez, je ne vous retiens pas?

Olivier se dirigea vers la porte.

—Ah! encore un conseil, fit Liverquet.

—Parlez.

—N'essayez ni de le tromper, ni de lui en imposer. Munborge est un homme sérieux. Il se fâcherait.

Barmont s'esquiva et dégringola, dans l'obscurité humide, l'escalier branlant. Il sauta dans son fiacre.

—Rue Laflitte, 47, dit-il au cocher.

(A continuer.)

Une grande erreur

C'est de croire que tous les remèdes annoncés dans les journaux ou ailleurs peuvent guérir les maladies propres à la femme et généralement connu sous le nom populaire de Beau Mal. Il est cependant de la prudence la plus élémentaire de s'enquérir quels sont ceux qui ont découvert ces remèdes, s'ils ont la science, les capacités et l'expérience pour traiter avec succès cette maladie. Ce n'est pas tout de dire: je prends tel remède pour telle maladie. C'est un fait reconnu que le Dr Larivière possède cette science, ces capacités et une longue expérience dans le traitement des maladies de la femme et le "Régulateur de la Santé de la femme" en bouteilles ou en Pilules argentées et les "Femal Plasters" ne donnent pas seulement un soulagement temporaire, mais guérissent pour toujours cette maladie. De plus avec mes listes de questions que j'envoie gratis, la femme ou la jeune fille se soigne elle-même et garde le secret de sa maladie. Forcez votre pharmacien de vous donner ces remèdes et s'il ne les a pas ou veut en substituer d'autres qu'il prétend être aussi bon, écrivez au Dr Larivière, Manville, R. I. 27 Mai 1898.

C'EST PROUVE

C'est prouvé que le BAUME RHUMAL est le meilleur de tous les remèdes à employer contre la bronchite. 91

FEUILLETON.

No 9

Le Géant

— DE —

PIERRE.

PREMIERE PARTIE

L'ORGUEIL DES BARGEMONT

V

Il passait toutes ses nuits dans les cercles où il était membre et où florissait le bacarat, toutes ses nuits jusqu'à l'aube grise qui, souvent, le trouvait couché en quelque coin, éreinté, mortu, tout de son long sur un canapé, la tête et le cœur vides, sans un sou, parfois.

A deux reprises, il avait touché au drame.

La première fois, il perlat soixante-dix mille francs sans avoir de quoi payer.

Il courut à Barmont et révéla tout à son père.

Le marquis paya, tout d'abord. Ensuite:

—Monsieur, dit-il, que ceci vous serve de leçon, une fois pour toutes; ces soixante-dix mille francs, qui n'eussent été rien, il y a quelques années, constituent aujourd'hui, pour moi, une somme énorme. Vous me les demanderiez une seconde fois que je ne pourrais vous les accorder. Vous avez été malhonnête, monsieur. Une seconde fois, vous seriez un fripon, car il me serait impossible de vous venir en aide.

Olivier avait courbé la tête et n'avait pas répondu.

Il sentait la justesse des reproches de son père.

Cependant après s'être abstenu de jouer pendant deux mois, effort énorme, il retomba de plus belle au milieu des incertitudes de sa vie d'angoisses et de jorissances mortelles.

Un an après, il sortit, un matin, du cercle, la tête en feu, ivre, fou plutôt, ne sachant plus ni ce qu'il faisait, ni où il allait.

Olivier avait perdu la nuit dernière cent mille francs, à peu près sans avoir le premier sou pour les payer.

S'il ne réunissait pas ces cent mille francs le lendemain, il était perdu, il était déshonoré, il n'avait plus d'autre ressource que le suicide.

Il courut au cercle, emprunta quelques louis, jura, gagna d'abord avec une persistance singulière.

La sueur au front, les mains tremblantes, incapable de se contenir, et la respiration si bruyante, qu'on le regardait parfois avec étonnement, il voyait monter devant lui une pile d'or et de billets de banque.

La pile d'or et de billets s'effondra.

Olivier ne possédait plus rien.

Il resta chez lui, seferma dans sa chambre, arma son revolver et, cherchant la place du cœur, y appliqua le canon; le froid de l'acier le fit frissonner, comme s'il avait été touché par quelque bête immonde; il rejeta l'arme et, s'éroulant dans un fauteuil, il se mit à pleurer, anéanti, brisé, perdu.

Il avait cru qu'il aurait le courage de se tuer.

Il était lâche!...

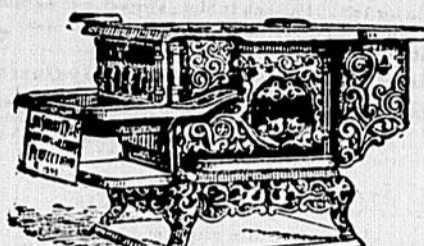
Toute la nuit, il rêva. Que faire pour trouver ces cent mille francs? Les dettes de jeu sont des dettes sa-

Le poêle de cuisine peut éloigner ou retenir le bonheur dans un ménage.

l'Epouse

Est la Tete... de la Famille

lorsqu'il s'agit d'acheter un poêle de cuisine. Nous avons remarqué que, quand une femme d'expérience et de bon jugement a l'occasion d'examiner attentivement nos



Poêles de Cuisine à Bois 'Perfection'

elle le préfère à tous les autres, et lorsqu'il est vendu, il demeure vendu, parce qu'il donne entière satisfaction. C'est le poêle le plus commode manufacturé; il réunit en lui-même ces quatre points importants que nous avons toujours eu en vue: cuisson parfaite, facilité d'opération, économie de combustible et durée.

Si votre fournisseur ne peut vous montrer le poêle "Perfection," écrivez-nous directement.

The James Smart Mfg Co., Ltd. BROCKVILLE, ONT.

19 juin 1896

L'EAU de FLORIDE

MURRAY & LANMAN



CHEZ TOUS LES PHARMACIENS, DROGUISTES, PARFUMEURS ET NEGOCIANTS.

Pour Guérir les RHUMATISMES

PRENEZ LA

Salsepareille de BRISTOL

Elle est Prompte, Effective et Sûre.

ELLE VOUS RETABLIRA

Demandez à votre Pharmacien ou à votre Fournisseur

LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL.

9 avril 1895.

ON DEMANDE immédiatement pour travailler aux Rapides de Lachine, plus bas que le chemin de Lachine, à quatre milles de Montréal, 500 bons travailleurs, pour la pierre et la terre, 100 chevaux avec voitures. Les gages sont de \$1.25 par jour pour les hommes, \$1.75 pour chevaux et voiture, payable à tous les quinze jours.

Faire application à l'endroit des travaux à

WM DAVIS & SONS, Contracteurs.

14 août 1896.



GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 5 AOUT 1898

Notre Journal

Avec le présent numéro, la "Gazette de Berthier, entre dans sa onzième année d'existence, plus forte et plus vigoureuse que jamais.

LETTRE POLITIQUE.

3 AOUT 1898.

Nous sommes en plein moment d'agitation, ou, du moins, de préparation d'agitation. Ainsi, il a suffi que les ministres, échappant pour un instant à leur villégiature pour qu'il se crée dans le monde politique un vrai ferment de surexcitation.

D'abord, la date de la réunion de la conférence internationale de Québec a été fixée définitivement. C'est le 23 Août prochain que se réuniront dans l'ancienne capitale, les plénipotentiaires américains et britanniques pour arriver au règlement des questions en litige entre les deux pays.

Les commissaires canadiens sont: Sir W. Laurier, Sir L. Davies, Sir R. Cartwright et M. Charlton M. P.

Le commissaire anglais est Lord Herschell.

Le commissaire Terreneuvien est Sir William Winter.

Les commissaires américains sont: MM. Sénateur Gray et Fairfax, Représentant Dingley, MM. Foster, Kasin et Coolidge.

Le secrétaire de la commission américaine est M. Anderson et le gouvernement libéral a fait honneur à notre nationalité en choisissant comme secrétaire de la commission britannique un jeune député canadien-français, également érudit dans la langue française, la langue de la diplomatie et la langue anglaise. M. Bourassa, le député de Labelle aux Communes, petit fils du grand Papineau, a été désigné au choix de Lord Herschell qui s'est empressé de ratifier la proposition de Sir W. Laurier.

Pour donner une idée de l'étendue des travaux qui attendent la conférence, il n'est peut-être pas hors de propos d'énumérer ici les points qui devront être réglés. Voici la liste fournie par l'administration de Washington. On remarquera qu'elle est beaucoup plus complète que celles qui ont paru jusqu'ici.

La conférence examinera les douze sujets suivants:

10 Les questions relatives à la chasse des phoques à fourrure dans la mer de Behring et dans les eaux de l'Océan Pacifique du Nord.

20 Les prescriptions relatives aux pêcheries des côtes de l'Atlantique et du Pacifique et des eaux limitrophes des deux pays.

30 Les stipulations concernant la délimitation et l'établissement de la frontière canadienne de l'Alaska.

40 Les dispositions relatives au transit des marchandises importées d'un pays à destination de l'autre pays pour être délivrées au delà de la frontière.

50 Les dispositions relatives au transit des marchandises d'un pays à l'autre par voie terrestre ou fluviale, y compris les cours d'eau et les canaux et le transit intermédiaire maritime.

60 La question des lois relatives au travail des ouvriers étrangers applicable aux sujets et citoyens du Canada et des Etats-Unis.

70 Les droits miniers des citoyens ou sujets de chaque pays dans les limites de leur territoire réciproque.

80 Le remaniement des droits de douane et les concessions de nature fiscale jugées avantageuses à chaque pays et applicables aux produits du sol et de l'industrie sur le pied de la réciprocité.

90 Réforme de la convention de 1817 touchant la navigation des vaisseaux de guerre sur les lacs.

100 Définition plus complète et délimitation de toute partie de la ligne frontière, par terre et par eau là où elle n'est pas suffisamment délimitée.

110 Transport des prisonniers sous la garde légitime des fonctionnaires d'un pays à travers le territoire de l'autre pays.

120 Réciprocité relativement aux naufrages et au droit aux épaves.

Maintenant, que sortira-t-il de cette conférence?

M. Chamberlain dont personne ne pourra nier l'énergie et l'habileté diplomatique a été obligé d'admettre avant hier à la Chambre des Communes qu'il avait échoué dans toute tentative d'arranger un traité de réciprocité entre les Antilles Anglaises et les Etats-Unis parce qu'il avait trouvé les Américains de "very hard bargainers indeed", des "durs à cuir en affaires". Néanmoins cela ne doit pas nous faire peur et nous devons trouver dans les hommes qui représenteront le Canada à bas des éléments assez vigoureux pour faire valoir et triompher nos droits, surtout si l'on tient compte des dispositions absolument sympathiques, amicales même dont les Etats-Unis ont prouvé à notre égard. Personne ne peut nier qu'il y ait un mouvement irrésistible, un attrait invincible entre les deux pays. C'est au Canada d'en profiter et nous devons avoir assez confiance dans les gens qui nous représentent pour songer qu'ils ne laisseront pas passer l'occasion qui leur est offerte de se distinguer et, même plus, de laisser un nom dans l'histoire.

Mais ce n'est pas la seule décision importante dont cette semaine ait été le théâtre, ainsi, il a été décidé que le plébiscite de la prohibition dont je vous ai souvent parlé pendant la session et même depuis, serait pris le 29 Décembre prochain. J'y reviendrai seulement brièvement. Le 29 Septembre, tous les électeurs du Canada seront appelés de la même façon que dans les élections générales, c'est-à-dire comme s'il s'agissait d'élire des députés à Ottawa, avec la même organisation, les mêmes pols, officiers et sous-officiers rapporteurs, listes, etc., à répondre à la question suivante qui sera inscrite sur le bulletin de votation:

"Etes-vous en faveur de faire passer un acte interdisant l'importation, la fabrication ou la vente des spiritueux, vin, ale, bière, cidre et de toutes les autres liqueurs alcooliques prises comme breuvage."

Le gouvernement se basera ensuite sur la nature du vote exprimé et sur sa signification pour prendre une attitude définitive à l'égard du commerce des boissons enivrantes. Si la majorité en faveur de la prohibition est de nature à représenter une majorité imposante de la portion responsable du pays, il n'y a aucun doute que le gouvernement sera obligé de suivre le verdict et d'imposer la prohibition du trafic des boissons. Mais si les gens intelligents, ceux qui sont capables de se conduire sans se voir dicter leur façon d'agir par les gens du "Witness" décident que tous les citoyens doivent être à même, sans policeman, de tempérer leur soif ou de s'interdire les liqueurs nuisibles, si ces gens là viennent protester contre toute législation prohibitive, le plan des méthodistes et des "blue ribbons" subira le misérable flasco que je lui souhaite.

Je continue à la hâte les nouvelles. Je vous ai parlé du succès de M. Mullock dans la conférence interprovinciale, je vous ai exposé les avantages théoriques. Voici maintenant les bénéfices pratiques. A partir du 9 Novembre prochain, anniversaire de la naissance du Prince de Galles, le port des lettres pour l'Angleterre coûtera 2 cents seulement et j'ai toutes les raisons de croire que, du même coup, la réduction prévue et sanctionnée à la dernière session s'appliquera au Canada tout entier, c'est-à-dire qu'au lieu de trois cents les lettres échangées dans le Canada ou envoyées d'un point quelconque de notre pays aux Etats-Unis ne nécessiteront qu'un affranchissement de deux cents. C'est une réduction qui sera la bienvenue et causera un avantage sensible dans tout le public.

Les élections partielles provoquées par le décès des députés ou leur nomination à un poste du gouvernement auront lieu suivant toutes les probabilités dans le mois d'octobre. La vacance actuelle pour le fédéral dans la province de Québec est Bagot, mais d'ici là, il faudra ajouter Lévis et Berthier où le gouvernement sera appelé avec un succès qui ne peut pas faire de doute à demander aux électeurs l'approbation de sa politique.

Je termine en vous signalant qu'aujourd'hui s'ouvre la session convoquée par le gouvernement d'Ontario pour rendre aux constables de police le droit de vote que les conservateurs veulent leur enlever. Le gouvernement Hardy veut faire disparaître une regrettable incertitude qui existe dans la loi et cette session anticipée a pour but d'accomplir cet acte de justice. La session sera probablement très courte.

La "Minerve" doit toujours paraître prochainement, mais depuis que Sir Chs. Tupper à son retour d'Angleterre a promis de ménager le gouvernement, on a décidé chez M. Nantel de tenir le journal sur la glace jusqu'au 1er Septembre.

Le Plébiscite

La date du plébiscite est officiellement annoncée. Le peuple sera appelé à voter, le 29 septembre prochain, sur la question de la prohibition.

Il est sans doute à propos de rappeler que la question sera présentée à l'électorat sous la forme suivante: "Etes-vous en faveur de l'adoption d'un acte prohibant l'importation, la fabrication puis la vente des spiritueux: vin, ale, bière, cidre et toute autre liqueur alcoolique, en usage comme breuvage?"

C'est la forme qui a été adoptée, à la dernière session pour le referendum.

On ne s'attendait guère du côté des anti-prohibitionnistes à cette décision soulignée du gouvernement, les hôteliers pas plus que tout autre, si l'on en juge d'après l'indifférente attitude qu'ils ont tenue jusqu'ici à l'égard de cette importante mesure.

Joyeux Anniversaire.

Samedi dernier, M. C. A. Chênevert a été l'objet d'une jolie fête, à l'occasion de son 39e anniversaire de naissance.

Plusieurs amis de Montréal, au nombre desquels étaient l'Hon. M. Robidoux, l'Hon. D. L. Beaumgardien, ex-sénateur américain et Messieurs H. Dupré, M. P., Dr T. B. de Grosbois, M. P. P., Daniel Bergeron et Chs. A. Wilson, avocats, Achille Bergeron, Ovide, Colbert et Avila Grothé, Jos. Lamarche, W. O'Brien, Théo. Lanctot, Jos. Riendeau, Eug. Tarte, J. E. Robillard, Chs. Ledoux, Nap. Laporte, R. Beaudet, J. B. Dubreuil, A. Brunet, A. Dubois, etc., etc., sont venus à Berthier à bord du yacht de M. Albert Beauchemin, de Sorel, le "Jubilee", rendre visite à M. Chênevert et lui offrir des cadeaux printiers à l'occasion de sa fête de naissance.

M. Chênevert fit le meilleur accueil possible à ses visiteurs, qui repartirent quelques instants après pour une excursion dans les Iles.

En passant à Sorel, MM. A. A. Bruneau, M. P., C. O. Paradis, J. A. Chênevert, E. McMahon, Jules Chevalier, A. Beauchemin et Nap. Laporte, se joignirent aux autres amis et l'on atteignit de bonne heure le chalet de l'ami Jos. Riendeau, au canal du Moine, et celui du Club Canadien, représenté par M. Beaudet.

La réception dans ces deux clubs fut charmante. La table était tellement bien servie et les mets tellement bons qu'on se serait peut-être dans le meilleur hôtel de Montréal.

La plus grande gaieté ne cessa de régner durant le séjour des excursionnistes dans ces Iles.

Tous s'en donnèrent à cœur joie. Il y eut discours, chants, danse, amusements de toutes sortes.

Dimanche après-midi, à 4 heures, le yacht reconduisit les excursionnistes à Montréal et à minuit, après un trajet charmant, tous se séparèrent enchantés de leur voyage.

Nous offrons tous nos remerciements et notre reconnaissance à ces messieurs, pour les marques d'estime et d'amitié qu'ils ont voulu donner à notre directeur gérant le jour de sa fête.

Nous offrons également nos remerciements à Madame C. O. Paradis, la Maîtresse de Sorel, ainsi qu'à Mesdames J. A. Chênevert et A. Gagnon, qui sont venues samedi après-midi présenter un superbe bouquet à M. et Mme Chênevert.

Quand le Medecin Honnête

Est appelé à donner une prescription pour un homme ou une femme (tubercule, diabète, nervecue et épilepsie), il a le droit de recommander le Céleri Composé de Pathe, ce remède extraordinaire et populaire. Des années écoulées, de guerisons valant et étonnantes ont attiré l'attention des premiers médecins sur le Céleri Composé de Pathe et il n'est pas étonnant qu'il soit recommandé et prescrit par les médecins les plus renommés et les plus expérimentés de la médecine moderne. Cherchez-vous la santé? Cherchez-vous à vous débarrasser de la maladie et des souffrances? Si oui, employez le Céleri Composé de Pathe, un remède qui vous donnera des résultats prompts et dont vous vous réjouirez après votre bonne expérience de l'insuccès d'autres médecines.

Une bonne précaution

Avant de sortir par un temps vil ou froid, humide, prenez une dose de BAUME RHUMAL, surtout si vous êtes sujet à la toux. 92

La vie Française

Il paraît que nous sommes en vacances. Nous disons: Il paraît car les journalistes ont quelque peine à s'en douter. Jamais ils n'ont en plus travaillé; jamais ils n'ont été plus occupés. A chaque instant, un incident nouveau surgit, et à chaque incident nouveau, mille autres surviennent. Cela ne s'en appelle pas moins "être en vacances". O ironie des mots! O surprenant contraste entre les faits et les termes! O merveilleux euphémisme de la langue!

Ce que sont ces incidents, ce que sont ces occupations, on le devine sans difficulté. Il n'est plus, en France, qu'une question, et cette question, c'est celle qui, depuis huit mois, agite l'opinion, déchaine les passions, rompt les plus vieilles amitiés, trouble, divise, inquiète et préoccupe le monde entier presque autant que le peuple de Paris.

Comment en parler, comment en dire ce qu'on "en dit" sans risquer de froisser celui-ci ou celui-là, de paraître faire oeuvre de parti, de se classer d'un côté ou d'un autre?

Nous allons cependant l'essayer en nous bornant à exposer les choses telles qu'elles sont, ce qui ne signifie pas du tout qu'elles soient telles qu'on les présente d'ordinaire.

Commençons, si l'on veut bien, par expliquer ce qu'est l'affaire Picquart, ce qu'est l'affaire Esterhazy et ce qu'est l'affaire Zola, puisque l'affaire Dreyfus se subdivise pour le moment en trois affaires distinctes:

Le colonel Picquart, ses accusateurs et sa défense.

Le colonel Picquart est poursuivi "pour avoir communiqué à une personne non qualifiée des documents intéressant la sécurité extérieure de l'Etat." Cette personne non qualifiée est son ami l'avocat Leblois, qui est poursuivi en même temps que lui, et ses documents sont les pièces secrètes de l'affaire Dreyfus.

Le Colonel répond qu'il n'a jamais communiqué aucune de ces pièces à M. Leblois; qu'il a simplement mis celui-ci au courant de l'affaire quand, se sentant menacé, il a cru devoir prendre un avocat pour sa défense; qu'en surplus, ces pièces n'intéressent pas la sécurité extérieure de l'Etat, puisque le Ministre de la Guerre l'a déclaré lui-même à la tribune de la Chambre; qu'il a été du reste frappé d'une peine disciplinaire par la justice militaire à cette occasion; que nul ne peut jamais être poursuivi deux fois pour le même fait et qu'on ne peut pas dire qu'il y a un fait nouveau contre lui parce qu'il a offert d'établir devant une juridiction compétente que les documents en question ne se rapportaient pas à Dreyfus, ou avaient tous les caractères d'un faux.

Ses ennemis disent que le Colonel Henry, le commandant Lauth et l'archiviste Gribelin ont surpris le colonel Picquart communiquant les dites pièces à M. Leblois; que la peine disciplinaire dont il a été frappé ne saurait être confondue avec l'action judiciaire dont il est aujourd'hui l'objet; et enfin, qu'en contestant la valeur des documents livrés à la publicité par M. Cavaignac, il s'est mis en rébellion contre le Ministre de la Guerre, ce qui est inadmissible de la part d'un officier, et a utilisé des renseignements qu'il n'a pu connaître qu'à l'occasion de son service, ce qui constitue de sa part une flagrante violation du secret professionnel.

Toute la discussion roule autour de ces deux thèses contraires, et point n'est besoin de prendre parti pour faire remarquer combien l'accusation semble légère.

Le cas du commandant Esterhazy.

Quant au cas du Commandant Esterhazy, il est autrement plus compliqué.

M. Esterhazy, on s'en souvient peut-être, a eu entre ses mains, au moment de dénonciation du frère de Dreyfus, un document du 16 Avril 1894, faisant allusion à un certain D... le dernierement à la tribune de la Chambre par M. Cavaignac, et contesté précisément par le Colonel Picquart.

Ce document lui avait été remis, disait-il, par une "dame voilée", qui le tenait du Colonel Picquart, et qui, indignée du complot ourdi contre lui, avait tenu à le lui donner pour sa défense.

Personne ne crut à l'existence de cette mystérieuse "dame voilée". Mais tout le monde constata que la possession de ce document fut, pour M. Esterhazy, l'assurance du salut.

Le Commandant Ravary, chargé d'instruire contre lui, l'appela un "fictif", un "document libérateur", et cela n'a rien de surprenant, puisque c'est ce document — étranger au procès — qui a été apporté depuis par M. Cavaignac comme la preuve décisive de la culpabilité de Dreyfus.

Or, il arriva que le Colonel Picquart reçut au moment même où le Commandant Esterhazy se trouvait mis en cause, des dépêches signées de sobriquets qu'il découvrit dans l'intimité à quelques uns de ses amis,



OUR GRAND OFFER \$100. To keep our great factory busy, and introduce early our splendid '98 models we have concluded to make a marvelous offer direct to the rider. For 30 days we will sell samples of our well '98 bicycles at not cost to manufacture and will ship, C. O. D. on approval to any address on receipt of the nominal sum of \$1.00 (if west of Denver, \$5). This deposit is merely to show good faith on purchaser's part; if you don't want to send money in advance, send your express agent's guaranty for charge on way and we will pay them the other if you don't want the wheel.

COSSACK. A splendid machine, equal to any for service and easy running. Best 1 1/2 inch seamless tubing, two piece cranks, arch crown, detachable sprockets, finely finished and decorated, Morgan & Wright, quick repair tires, single or double tube, high grade equipment. Our special sample price: \$24.00.

KLONDIKE. Best medium grade for 1898. 1 1/2 inch tubing, striped and decorated, arch crown, dust-proof bearings, ball retainers, best Indiana or Now Brunswick tires, standard equipment. Special price on sample: \$19.00.

NOTE. Choice of Color, Style, Height of Frame, Gear, etc. Fully Guaranteed.

Do You Want Cheap Wheels? We have numbers of 1894 and 1897 model wheels of various makes and styles, some a little shop-worn, but all new. \$12.00 to \$16.00.

Wheels Slightly Used, Modern Types, \$8.00 to \$12.00.

Our business and reputation are known through out the country. References, any of the express companies, or any bank in Chicago. Ask Catalogue free. Secure money at once.

The J. L. Mead Cycle Co., - Chicago.

4 Février 1898

dé, éches dont le but incontestable était de donner à entendre qu'il avait ourdi un complot contre le commandant, soustrait du Ministère la pièce de 1894, et mêlé à ses intrigues une femme qui, par vengeance, avait livré cette pièce à son ennemi.

Le Colonel porta plainte; un juge fut commis pour instruire l'affaire; l'enquête fut longue et laborieuse; finalement, elle aboutit à l'arrestation d'Esterhazy comme auteur de ces fausses dépêches, ce qui ne veut pas dire encore qu'il sera déchu de ce chef aux tribunaux, mais ce qui aura sûrement pour résultat, si une condamnation intervient, de mettre hors de cause — au moins moralement — le Colonel Picquart, et peut-être même d'entraîner des poursuites contre un autre officier, car ce ne peut être qu'un des bureaux de la Guerre qu'Esterhazy a connus les sobriquets dont sont signées les dépêches en question.

On voit combien tout ceci est compliqué, et quelle peine on éprouve, quand on sait exactement à quoi s'en tenir, à indiquer clairement de quelle façon se présente cette double question des poursuites Picquart et des poursuites Esterhazy, qui n'en font qu'une en réalité.

Etonnez-vous donc que le public n'y comprenne rien.

Il n'en sait que ce qu'en disent les journaux, et les journaux n'en disent que ce qui sert leurs querelles.

La condamnation et le défaut de M. Zola.

Reste un troisième point: la condamnation par défaut de M. Zola et son départ de Paris.

Ici, la situation est fort simple: M. Zola a le droit de faire opposition au jugement qui l'a frappé, à condition toutefois que cette opposition soit faite dans le délai de cinq jours, à partir du moment où le jugement lui a été signifié.

C'est pour prolonger ce délai que M. Zola s'est absenté mystérieusement de Paris dans la journée de Mardi.

De cette façon, en effet, le jugement ne peut lui être signifié, et il conserve son droit d'opposition sans limitation de temps.

Il en sera donc quitte, le jour où la cour de cassation aura décidé si les juges ont ou non le pouvoir de l'empêcher d'interroger les témoins sur les faits connexes à ceux pour lesquels il est poursuivi, à rentrer en France et à comparaître une dernière fois devant la justice.

Evidemment il est impossible de dire si la Cour de Cassation se prononcera conformément aux conclusions de son avocat. Mais si elle se prononce en ce sens, alors ce sera bel et bien la révision du procès Dreyfus qui se fera indirectement par le procès Zola, puisque toute la question, à l'heure actuelle, consiste à savoir si l'on pourra ou non s'occuper du procès Dreyfus au procès Zola.

Voilà qui est par conséquent bien simple et bien net.

Nous avons, d'un côté une affaire Zola qui se prolonge par une discussion en droit, et de l'autre, un affaire Picquart et une affaire Esterhazy, aussi étroitement liées l'une à l'autre, que distinctes de la première.

Le lecteur qui se rendra compte de cette situation en saura déjà plus que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des Parisiens pour qui tout le problème se résume à ces deux termes: être pour ou contre les Juifs, ou, si l'on préfère, être pour ou contre l'Etat Major.

Epithètes Nouvelles.

Est-ce à dire que ce soit suffisant?

Non certes, car nous n'avons pas encore abordé le côté politique du sujet, et qui le négliberai n'aurait qu'un aperçu tout à fait incomplet de la question.

Par un phénomène assez singulier, on n'est plus en effet à l'heure actuelle, radical ou modéré, conservateur ou socialiste; on est "Dreyfusard" ou "anti-Dreyfusard".

Ne croyez pas que c'est une imagination. Si vous n'avez pas vu ainsi qu'on se dénomme, c'est ainsi qu'on se qualifie.

Les choses en sont même arrivées à un point tel que M. Brisson et M. Cavaignac rencontrent, parmi leurs adversaires, des radicaux, tout comme M. Méline et M. le général Billot pouvaient, compter; il y a que quelques mois, des modérés parmi leurs ennemis les plus acharnés.

En vain, quelques députés essaient de soutenir que la politique de la France ne saurait être subordonnée à une querelle judiciaire; c'est cette querelle judiciaire qui domine tout, qui prime tout; qui décide de tout.

La querelle de M. Brisson et de M. Cavaignac.

Les dissentiments qui ont éclaté entre M. Brisson et M. Cavaignac n'ont, en particulier, pas d'autre cause.

M. Brisson représente dans le Cabinet l'élément "Dreyfusard" et M. Cavaignac l'élément "anti Dreyfusard". M. Cavaignac a, pour lui, les nationalités, les antisémités, tous les groupes qui s'agitent le plus bruyamment en ce moment.

M. Brisson avait, pour lui, les différends individuels qui, dans le parti radical comme dans le parti modéré réclament la révision du procès Dreyfus. Il les a perdus en s'alliant à M. Cavaignac, et il est en même temps resté suspect aux autres. De là, des froissements, des susceptibilités, des rancunes qui n'ont fait que s'envenimer lorsque le Président du Conseil a constaté que M. Cavaignac apparaissait au public l'âme du Ministère, se taillant à ses dépens de faciles succès, le traitant un peu comme une quantité négligeable et prenait effectivement sur la direction des affaires une prédominance exceptionnelle.

Les rapports entre l'Elysee et le Ministère de la Guerre.

En même temps, le Président de la République prenait ombrage de l'attitude de M. Cavaignac qui, soucieux avant tout d'accroître sa popularité et son autorité, ne se gênait pas, pour se livrer en sa présence à de petites manifestations personnelles peu faites pour lui plaire.

M. Félix Faure n'a pas, en effet, l'intention de renoncer à ses fonctions. Il est Président, et il entend le rester.

M. Cavaignac, laissant clairement entendre que son véritable objectif était l'Elysee, devait inévitablement éveiller ses craintes. Mademoiselle Lucie Faure qui passa pour "Dreyfusarde" et qui n'a une très réelle influence sur son père, n'a peut-être pas été non plus sans contribuer à faire réfléchir le Président. Mais qu'importe les motifs; le fait seul mérite d'être retenu, et le fait est que l'affaire Dreyfus a brouillé M. Cavaignac avec M. Brisson et M. Félix Faure, tout en brouillant ceux-ci avec nombre de leurs amis.

Une rupture est-elle cependant à redouter avant la fin des vacances? C'est peu probable, car une rupture entraînerait inévitablement la chute du Ministère, sans que M. Brisson put espérer, après un tel échec, pouvoir reprendre jamais la présidence de la Chambre qui reste, aujourd'hui comme hier, le seul objet de son ambition.

Une curieuse anecdote

Une anecdote que connaissent seuls quelques-uns de ses intimes et qu'on nous pardonnera de divulguer, est, à cet égard, particulièrement édifiante.

On était en pleine crise ministérielle. M. Brisson venait d'être chargé de constituer le cabinet. Il offrit un portefeuille à M. Bourgeois. M. Bourgeois déclina l'offre en faisant observer qu'il avait un programme trop radical pour entrer dans un Ministère qui devait nécessairement prendre un programme de conciliation.

On devina la surprise de M. Bourgeois en apprenant le lendemain qu'il était ministre malgré lui.

Bon gré mal gré, il dut s'incliner; honnêtement, il dut, pour éviter de faire échouer une combinaison qui était, en somme, une combinaison radicale, accepter le portefeuille qui lui était attribué.

Les petits dessous de la politique expliquent bien des choses on peut s'en apercevoir par cet exemple, on mieux encore dans la suite, car nous nous réservons d'en soulever quelques-uns qui pourront, tout en prêtant à rire, éclairer souvent d'un jour imprévu bien des incidents qui paraissent mystérieux.

Nous devrions encore parler du discours du P. Didon, de la présence du Général Jemont à la cérémonie à l'occasion de laquelle a été prononcé ce discours, des duels qui ont suivi le procès Zola, de l'incident qui s'est produit au cours de la rencontre entre M. Déroulède et M. Hubbard, de la fête de Michelet, de "MUSE DE PARIS", de mille autres choses encore. Mais cette correspondance est déjà longue, et nous sommes obligés d'abréger. Peut-être trouvera-t-on que nous nous sommes trop étendus sur certains sujets et pas assez sur d'autres, que nous avons trop sacrifié les incidents de la Vie Parisienne à l'affaire Dreyfus et aux querelles des hommes politiques. Mais, que voulez-vous? Il nous a paru que le plus urgent, pour le moment, était de préciser certaines questions trop obscures, dont on aura souvent encore lieu de s'occuper.

Tout ne vient-il pas à point, du reste, à qui sait attendre? Attendez donc. Le sérieux ne durera pas toujours, — en France surtout.

HONORAT ET DESACHY, 29 rue L'Étolier.

Nouvelles de la Ville et du District.

Les exercices des Quarante-Heures commenceront dimanche en cette paroisse.

Mesdames Maurault, Rocher et Chaput, de l'Assomption, étaient mardi et mercredi en promenade à Berthier, chez Madame D. A. Chénervet.

M. et Mme F. X. Bilodeau, de Québec, ainsi que Mademoiselle Milotte, d'Ottawa, sont en villégiature à Berthier depuis quelques semaines à l'hôtel Guilmette.

M. le notaire Hector Beaudoin, de Joliette était en cette ville mercredi.

M. Marcellin Wilson, est arrivé à Berthier hier soir, pour y passer quelques jours de vacances.

M. J. E. Robillard, contracteur des travaux du greusage de la rivière de Berthier, était en cette ville mercredi.

Les Demoiselles L. O. David, de Montréal, sont depuis quelques jours en promenade à Berthier, et sont les hôtes de Mademoiselle Clara Tranchemontagne.

MM. J. H. Du Sant et Alcide Guilbault de Joliette, étaient en cette ville hier.

M. Auguste Moreau, est revenu hier, après avoir passé près de trois mois en Europe.

Nous saluons son arrivée au milieu de nous, avec plaisir.

M. John Rulston, manufacturier de Watertown, est en cette ville.

Les familles anglaises, qui sont en vacances à Berthier l'amusent à qui mieux mieux. Elles sont toujours en pique-nique et en fêtes de toutes sortes.

Hier, à Joliette, Octavien Briwet et Honoré Frappier de St. Cuthbert, ont été condamnés pour vol, à 2 ans de pénitencier, par le juge Dorion.

Joseph Brunelle, âgé de 33 ans, de la paroisse de St. Cuthbert, a été condamné lundi dernier à subir son procès au prochain terme de la Cour Criminelle pour vol. Il est maintenant détenu dans la prison de Joliette.

C'est hier que les contribuables du village de St. Gabriel de Brandon ont voté le règlement accordant \$5000.00 à MM. Renaud et Larue pour la reconstruction de leur moulin.

Il y a eu de l'opposition mais la majorité en faveur a été considérable.

Il y aura une grande partie de baseball dimanche à Sorel, entre le Club Montcalm de St-Hyacinthe et le Club Richelieu de Sorel.

A cette occasion le yacht de M. Albert Beauchemin, "le Jubilee" viendra chercher les amateurs de Berthier et les ramènera après la partie. Deux superbes ballons seront lancés sur le terrain.

Tous ceux qui ont vu l'appareil à gaz acétylène que "The Sunlight Gas Co" a mis dans la maison de M. C. A. Chénervet sont émerveillés de voir la belle lumière qu'il produit et le prix minime qu'il coûte.

Il n'y a pas une maison qui ne devrait pas faire poser un appareil comme celui-là, qui est considéré comme le plus simple et le plus perfectionné dans ce genre.

Quand il faut penser que ce gaz revient moins cher que de s'éclairer à l'huile de charbon.

Un incendie a réduit en cendres mercredi matin les hangars de M. Chevalier, marchand de gros, et la manufacture de meubles de M. Dion, de Joliette. Les dommages sont considérables.

Arrivés à l'HOTEL GUILMETTE ces jours derniers :

A. D. McCole, J. F. Labelle, C. Beausoleil, Jr. F. E. Perry, J. G. Remington, Louis P. Frigon, Jos. Labonté, Mde. C. Church, E. Brodeur, W. Macdonald, Louis E. Cloutier, T. Landry, L. Hould, A. G. H. Marcoux, Montréal, J. D. Guay, Pleaserville, F. X. Bilodeau et sa Dame, J. E. Breton, Québec, Mlle E. Milotte, Ottawa, J. Tétrault, W. A. Guilbault, R. Magnan, Joliette, A. W. Vermet, Toronto, Job. W. Taylor, Cowansville, Mercil Milot, Yamachiche, V. Sicard, H. Lebrun, Jos. Marchand, Maskinongé, Auguste Moreau, Belgique, Dr Nolin, Sorel.

ON DEMANDE

Une bonne servante pour une maison privée. Le prix sera en proportion de la capacité de la personne. S'adresser à ce bureau.

Guérit le rhume en un jour.

Tablettes "Laxative Bromo Quinine." Prix 25 cents, rendu si elles ne guérissent pas. 6 Mai 1898—9m.

Pauvre humanité

Les affections les plus fréquentes qui viennent affliger notre pauvre humanité sont celles des voies respiratoires. Le BAUME RHUMAL est le spécifique infallible pour nous en délivrer, 25c partout 93

Visite a temps de la tante Mary

L'autre soir, la tante Mary prenait les chaises électriques et se rendait dans l'Est à la demeure de sa nièce qui, quelques semaines auparavant, avait commencé à tousser. Sans cérémonie aucune, la vieille dame entra dans la maison et trouva sa nièce dans la cuisine paraissant très dégoûtée. La tante Mary découvrit bientôt que sa nièce avait essayé de tuer un vieux chat ocre crème en rouge cardinal avec de la pauvre teinture à bon marché. Le résultat était certainement de nature à exciter la patience et la bonté d'un ange. Une misérable couleur mélange, moitié rouge, moitié blanc, fut le résultat de ce travail. Tante Mary sympathisa sincèrement avec sa nièce trappée d'horreur et lui conseilla de n'employer à l'avenir que les Teintures Diamant qui lui avaient donné durant au-delà de vingt ans, tant de satisfaction et tant de profit. Le chat gâché et laid fut alors lavé dans plusieurs eaux afin de lui enlever ces couleurs horribles puis on le plongea dans un bain de Teinture Diamant rouge cardinal prononcé pour le lavez. C'est maintenant un objet de prix et de beauté.

Morale: Pour réussir dans les teintures domestiques essayez certains d'employer les Teintures Diamant.

LA Foudre

Red Oak, Nebraska, 29—La foudre a tué trois personnes, hier soir, trois étables ont été incendiées et 25 têtes de bétail ont été brûlées.

Qu'est-ce que la Mort

Un jour, on posait cette question: Qu'est-ce que la Mort? à un poète contemporain, et il répondit:

C'est le berceau de l'Espérance; C'est la fleur qui s'épanouit; C'est le terme de la souffrance; C'est le soleil après la nuit; C'est le but auquel tout aspire; C'est après les pleurs, le sourire; C'est le retour après l'adieu; C'est l'affranchissement suprême; C'est rejoindre ceux qu'on aime; C'est l'immortalité... C'est Dieu!

Grave Incendie.

Grand'Mère, P. Q., 29—Le feu a détruit la nuit dernière huit maisons et une grange. Vingt-huit familles se trouvent sans abri. On croit que le feu a été mis par un ivrogne qui s'était couché dans la grange et s'était endormi, qu'il n'ait pu dans les flammes.

A Ste-Anne de Beau-pré

DEUX MIRACLES

Deux nombreux pèlerins ont eu lieu de la province d'Ontario au sanctuaire de la bonne Ste-Anne. L'un d'eux, comprenant 700 pèlerins, était sous la direction de M. L. Picotte, Lemoine et Lattin et venait de Pembroke. Sa Grandeur Mgr Lorrain accompagnait les pèlerins.

Une jeune fille du nom de Perreault âgée de 20 ans, et venant de Sh enboro, province de Québec, fait partie de ce pèlerinage et a été guérie miraculeusement dans le sanctuaire de la bonne Ste-Anne. Cette jeune fille ne pouvait se tenir sur ses jambes depuis trois ans et ne marchait qu'à l'aide de béquilles. Les deux médecins de Montréal et de Pembroke qui l'avaient soignée, attribuaient sa faiblesse au rhumatisme.

Après avoir reçu la sainte communion et vénéré la relique de Ste-Anne, Mlle Perreault se leva, quitta ses béquilles à la balustrade et sortit de l'église, en s'appuyant sur le bras d'un pèlerin et remontrant le Tout-Puissant de la grande grâce qu'il venait de lui accorder. Elle est complètement guérie; elle s'est promené librement sur le pont du "Trois-Rivières" et dans les rues de notre ville.

Une autre personne a été ainsi guérie miraculeusement par la bonne Ste-Anne; c'est une jeune fille nommée Cunningham, d'Egansville, Ontario. Elle était presque aveugle depuis un an, et aujourd'hui elle voit très bien.

Tous les pèlerins ont chanté avec enthousiasme les gloires de la grande thaumaturge du Canada, après avoir été les heureux témoins de sa puissance et de son pouvoir auprès du divin Créateur.

Le second pèlerinage est venu par voie ferrée, et était sous la conduite de M. l'abbé St-Onge de Smith's Falls, Ontario. Il comprenait 1,600 personnes.

NOTES DIVERSES.

La population de Winnipeg, Manitoba, est de 39,556 âmes, et la propriété immobilière de \$23,000,000.

La consommation de la bière pour une seule année, en Allemagne s'élève à 1,202,132,000 de gallons, ou 33 gallons par tête.

D'après le nouvel Annuaire des Adresses de Montréal, qui vient de paraître, la population de cette ville est maintenant de 326,000 habitants. Les éditeurs estiment que la population totale, y compris les annexes est de 339,000 habitants.

On vient d'expédier de Boston à Liverpool, 52 tortues d'une grande valeur, appartenant à un riche commerçant de Londres. Chaque tortue, d'une espèce rare, pèse de 75 à

200 livres. L'une d'elle serait âgée de 150 ans, au dire d'un naturaliste. Toutes ces tortues ont été prises sur les côtes des îles Galapagos, dans l'Océan Pacifique.

Il a été expédié de Montréal en Angleterre pendant la semaine dernière les quantités suivantes de bêtes à cornes, de moutons et de chevaux:

Table with 2 columns: Animal type and Quantity. Bœufs: 3 851; Moutons: 1 177; Chevaux: 193; Total d'animaux: 4,521

Il a été calculé que la moyenne des cheveux d'une femme, mis bouts à bouts, est de 40 à 60 milles de long-ur.



PROVINCE DE QUÉBEC

DEPARTEMENT DES TERRES, FORÊTS ET PÊCHERIES

BOIS ET FORÊTS

Québec, 21 Juillet 1898.

Avis est par le présent donné que la vente des limites à bois annoncée comme devant avoir lieu le 16e jour d'août prochain, a été remise à mercredi, le 26e jour d'octobre prochain.

S. N. PARENT, Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries.

Si vos Symptômes

incluent entr'autres, une fatigue constante, manque d'énergie, langue chargée, migraine, urine très colorée, tous ces symptômes ou aucun d'eux indiquent un foie dérangé. Vous êtes bilieux.

LES PILULES

ANTI-BILIEUSES ET PURGATIVES

du DR. HARVEY

vous soulageront promptement. Dans 30 années d'usage elles n'ont jamais failli. Purement végétales, douces et efficaces, ces pilules qu'on se procure maintenant de sucre sont faciles à prendre.

33 pilules pour 25c.

En vente partout. Bouteilles envoyées comme échantillon pour 25c.

LA CIE DE MEDICINE HARVEY, 882, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

24 Juin 1898—3m

ÉPARGNEZ DE L'ARGENT SUR

BICYCLES NEUFS

CRESCENTS RAMBLERS SPECIALS.

BICYCLES PLEINE GRANDEUR POUR HOMMES OU FEMMES, \$30. Bicycles de seconde main de \$5.00 chaque. Agents exclusifs pour la province des marques CRESCENTS, RAMBLERS, SPECIALS.

Catalogue illustré de bicyclettes et accessoires de sport, franco sur demande.

T. W. BOYD & SON, 1632 NOTRE-DAME MONTREAL.

18 fev. 1898—26i

Nouveau Magasin.

Poèles à GAZOLINE

Poèles à GAZOLINE

Le plus grand assortiment en Canada

CHEZ

J. U. FOUCHER & CIE

1388 Ste-Catherine, MONTREAL.

En face de Dupuis Frères.

N. B.—Venez voir notre patron pour 1898, le plus beau, le plus parfait, sans odeur, sans fumée, sans danger.

Nous vendons les poèles et la gazoline en gros et en détail. Agents demandés.

J. U. F.

20 Mai 1898—3m



PROVINCE DE QUÉBEC

DEPARTEMENT DES TERRES, FORÊTS ET PÊCHERIES.

SECTION DES BOIS ET FORÊTS

Québec, 7 mai 1898.

Avis est par le présent donné que, conformément aux sections 1334, 1335 et 1336 des statuts révisés de la province de Québec, les limites à bois ci-après désignées, suivant l'étendue donnée, plus ou moins, et dans l'état où elles sont actuellement, seront offertes en vente à l'enchère, au bureau du Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries, en cette ville, le MARDI, 16 AOUT prochain, à ONZE heures de l'après-midi.

OTAWA SUPERIEUR.—Bloc A, rang 6: 1 N. No 1, 25 m.; 1 S. No 1, 25 m.; 1 N. No 2, 25 m.; 1 S. No 2, 25 m.; 1 N. No 2, 25 m.; 1 S. No 3, 25 m.; 1 N. No 4, 26 m.; 1 S. No 4, 25 m.; 1 N. No 5, 25 m.; 1 S. No 6, 25 m.; 1 N. No 6, 25 m.; 1 S. No 6, 25 m.

Bloc A, rang 5: 1 N. No 3, 25 m.; 1 S. No 3, 25 m.; 1 N. No 4, 25 m.; 1 S. No 4, 25 m.; 1 N. No 5, 25 m.; 1 S. No 5, 25 m.; 1 N. No 6, 25 m.; 1 S. No 6, 25 m.; 1 N. No 6, 25 m.; 1 S. No 6, 25 m.

Bloc A, rang 4: 1 N. No 1, 25 m.; 1 S. No 1, 25 m.; 1 N. No 2, 25 m.; 1 S. No 2, 25 m.; 1 N. No 3, 26 m.; 1 S. No 3, 25 m.; 1 N. No 4, 25 m.; 1 S. No 4, 25 m.; 1 N. No 5, 25 m.; 1 S. No 5, 25 m.; 1 N. No 6, 25 m.; 1 S. No 6, 25 m.; 1 N. No 6, 25 m.; 1 S. No 6, 25 m.

Bloc A, rang 3: 1 S. No 12, 25 m.; 1 N. No 12, 25 m.

Rivière Ottawa, No 98, 50 m.; No 99, 50 m.; No 100, 50 m.; No 101, 50 m.; No 102, 50 m.; No 103, 50 m.; No 104, 50 m.; No 105, 50 m.; No 106, 50 m.; No 107, 50 m.; No 108, 26 m.; No 109, 11 m.

Rivière La Pêche: No 524, 111 m.; No 525, 161 m.

OTAWA INFÉRIEUR.—Rivière Rouge Sud L., 43 m.; rivière du Lièvre, Branche N. E., No 7, 311 m.; rivière du Lièvre, Branche N. E., No 8, 271 m.; Lac Némiskachingue, 25 m.; rivière Rouge, sud M., 42 m.; Rivière du Lièvre, Branche N. E., No 2, 50 m.; No 4, 50 m.; No 5, 50 m.; No 6, 46 m.; canton Wentworth, No 3, 5 m.

SAINT MAURICE.—Rivière Saint-Maurice, No 10, 47 m.; rivière Trenché, No 1 O. 24 m.; rivière Trenché, No 2 O. 50 m.; rivière Trenché, No 2 E. 40 m.; rivière Mattawin, No 10, 48 m.; Arrière rivière du Milieu, 29 m.

Manouan A. S., 50 m.; Arrière Manouan A. S., 40 m.; Arrière Vermillon 7 N., 40 m.; Arrière Vermillon B. N., 45 m.; Arrière Saint-Maurice 13 Ouest, 22 m.; Arrière Saint-Maurice 14 Ouest, 40 m.; Arrière Saint-Maurice C, 25 m.; Arrière Saint-Maurice D, 42 m.; Arrière Saint-Maurice E, 50 m.; Arrière Flaming 1 Nord, 26 m.; Arrière Flaming 2 Nord, 50 m.; Arrière Manouan 2 Sud, 44 m.; Saint-Maurice 15 Ouest, 50 m.; Manouan 3 Nord, 35 m.; Arrière Manouan 3 Nord, 30 m.; Manouan 4 Nord, 50 m.; Manouan 8 Sud, 50 m.; Manouan 9 Sud, 3 m.; Arrière Manouan C Nord, 50 m.; Arrière Manouan D Nord, 50 m.; Saint-Maurice 13 Ouest, 50 m.; Saint-Maurice 14 Ouest, 50 m.; Pierreche 1 Est, 35 m.; Ille Bostonnais, 10 m.; Bostonnais 4 Nord, 25 m.; Bostonnais 4 Sud, 20 m.; Bostonnais 2 Sud, 50 m.; Bostonnais 3 Sud, 50 m.; Bostonnais moitié 2 Nord, 25 m.; Bostonnais 3 Nord, 50 m.; Croche 4 Ouest, 50 m.; Arrière Croche 4 Est, 50 m.; Arrière Croche A, 40 m.; Arrière Croche B, 50 m.

MONTMAGNY.—Cantons Rolette et Roux, Rivière aux Orignaux, 37 m.; canton Lafontaine, 171 m.; canton Roux, 77 m.; canton Mailloux, 13 m.; canton Ashburton, 3 1-3 m.; canton Talon, 31 m.

GRANDVILLE.—Rivière Noire, No 47, 33 1-5 m.; canton Armand, No 2, 11 m.; No 3, 131 m.; No 4, 28 m.; canton Escourt, No 3, 8 4-5 m.; canton Parke, No 2, 9 m.; canton Parke, No 3, 20 m.

MATAPEDIA.—Canton Awantjish, No 2, 181 m.; Arrière Rivière Méris, Est, 181 m.

RIMOUSKI EST.—Canton Saint-Denis, 14 m.; canton McNider, No 3, 71 m.; canton McNider, No 71 m.; canton Matane, No 3, 8 m.

RIMOUSKI OUEST.—Canton Duquesne, No 3, 8 m.; canton Duquesne, No 4, 18 m.; Rivière Rimouski, centre Est, 10 m.; Rivière Rimouski, centre ouest, 32 m.; Lac Témiscouata, 3e rang, Bloc 1, 26 m.; Bloc 2, 26 m.; Bloc 3, 33 m.; Arrière Rivière Rimouski, No 2 Ouest, 18 m.; canton Macpès, 7 m.

GASPE-OUEST.—Canton Duchesnay, 70 m.; canton Christie, 221 m.; canton Tourelle, 84 m.

GASPE-EST.—Canton Rameau, No 2, 21 m.

BOAVENTURE-OUEST.—Petite Rivière, Branche Nord, No 1, 8 m.; Rivière Nouvelles, No 2, 50 m.; Meadow Brook, (Rivière Patapédia), 30 m.; Rivière Patapédia, No 1 Est, 28 m.; Ruisseau Tom Ferguson, 33 m.; Indian Brook, 56 m.; Red Pine and Chamberlain Brooks, 38 m.

BOAVENTURE-EST.—Rivière Boaventure, No 3, 40 m.

SAINT-CHARLES.—144 shd; 20 m.; 141 ouest, 20 m.; 143, 18 m.

LAC SAINT-JEAN-OUEST.—Rivière Peribonca, No 125, 40 m.; Rivière Peribonca, No 127, 50 m.

LIMITES AU NORD DU LAC SAINT-JEAN.—1er rang: No 1, 41 m.; No 4, 26 m.; No 5, 26 m.; No 6, 382 m.; 2e rang: No 1, 18 m.; No 2, 21 m.; No 3, 321 m.; No 6, 34 m.; No 7, 27 m.; No 8, 18 m.; 3e rang: No 1, 17 m.; No 2, 18 m.; No 5, 35 m.; No 6, 30 m.; No 7, 25 m.; No 8, 181 m.; No 9, 261 m.

SAGUENAY.—Canton Arnault, 30 m.; Rivière Malbaie, No 1, 27 m.; Rivière Amédée, 40 m.; Rivières à la Chasse et aux Anglais, 34 m.; St-Laurent Ouest, 30 m.; Rivière St-Jasmin et Sheldrake, No 1, 321 m.; Rivière Saint-Nicholas, 30 m.; Rivière aux Bouleaux, No 1, 32 m.; No 2, 20 m.; No 3, 26 m.; No 4, 28 m.; No 5, 30 m.; No 6, 29 m.; Rivière Tortue: No 1, 26 m.; No 2, 18 m.; No 3, 28 m.; No 4, 30 m.; No 5, 34 m.; No 6, 34 m.; Rivière Saint-Sauveur, No 1, 24 m.; No 2, 24 m.; No 3, 23 m.; No 4, 18 m.; No 5, 24 m.; No 6, 20 m.; No 7, 12 m.; No 8, 12 m.; Rivière Saint-Jean, Branche Est, No 1, 22 m.; Rivière Saint-Jean,

Branche Est, No 2, 18 m.; Rivière St-Jean, Branche Est, No 4, 20 m.; Rivière au Saumon, No 1, 34 m.; Rivière Chambers, No 1, 44 m.; Rivière de la Rivière, No 1, 50 m.; No 2 Est, 50 m.; No 3 Est, 50 m.; No 4 Est, 50 m.; No 5 Est, 50 m.; No 6 Est, 50 m.; No 7 Est, 50 m.; No 8 Est, 50 m.; No 9 Est, 50 m.; No 10 Est, 50 m.; No 11 Est, 50 m.; No 12 Est, 50 m.; No 13 Est, 50 m.; No 14 Est, 50 m.; No 15 Est, 50 m.; No 16 Est, 50 m.; No 17 Est, 50 m.; No 18 Est, 50 m.; No 19 Est, 50 m.; No 20 Est, 50 m.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Aucune limite ne sera adjugée à un prix moindre que le minimum fixé par le département. Les limites à bois au plus haut enchérisseur, sur le paiement du prix d'achat, en espèces ou par chèque accepté par une banque incorporée. A défaut de paiement, elles seront immédiatement remises à l'enchère.

La rente foncière annuelle de trois piastres par mille, ainsi que le taxe de feu, est aussi payable immédiatement.

Les limites, une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la couronne, maintenant en force ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans indiquant les limites ci-dessus désignées, sont déposés au département des Terres, Forêts et Pêcheries, en cette ville, et au bureau des agents des terres et des bois près des diverses agences où sont situés ces limites et seront visibles jusqu'au jour de la vente.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le département.

S. N. PARENT, Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries.

Avis au Public

P. P. DÉMARAY,

vient de contracter l'agence de la célèbre machine

"IDEAL DEERING"

DE CHICAGO,

qui est reconnue par les Américains par nos bons Canadiens, L'Angleterre, l'Espagne et l'Alsace, comme la meilleure. Ces machines ont été achetées par les grands cultivateurs de ces pays et ont obtenu de tous ces pays les médailles et diplômes de la machine, pour être bien compliquées et pour être légères, fortes et durables. Les machines en vente sont: Rateaux, Faucheuses, Lieuses et Moissonneuses. Les machines à foin sont de 5, 6 et 7 pieds et la moissonneuse de 4 à 5 pieds. Ces machines sont toutes en acier et marchent sur les rouleaux et les arbres.

Mes bons amis, intelligents comme vous êtes tous, j'espère que vous viendrez me voir avant d'aller ailleurs et vous serez satisfaits et enchantés de voir fonctionner cette belle machine DEERING.

P. P. DÉMARAY,

Seul agent à Berthier.

1er juillet 1898 2m

G. CHAPLEAU

Coffre-Forts et Poèles de Cuisine en Acier.

414 Rue St-Laurent.

Atelier: Coin des rues Ontario et St-Charles Borromée.

MONTREAL.

Tel. Bell 6189.

